



**BULLETIN À DÉTACHER, REMPLIR ET À RENVOYER :**

**Info'Com-CGT 4 rue Guyton de Morveau 75013 Paris**  
infocomcgt.fr • news@infocomcgt.fr • 01 43 31 80 49

## RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom

Prénom

Date de naissance

Courriel personnel

Numéro de téléphone

Adresse postale

Code postal

Ville

## INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

VOUS ÊTES

Salarié-e  Sans emploi  Etudiant  Entrepreneur

Freelance  Retraité

VOTRE STATUT

Ouvrier  Employé

Cadre  Agent de maîtrise  Technicien  Journaliste  Ingénieur

Stagiaire  Apprenti

Autre (Préciser)

TYPE DE CONTRAT

Apprenti  CDI  CDD  Pigiste  Intermittent

Autre (Préciser)

## CONVENTION COLLECTIVE (NOM OU N°)

## NOM DE L'ENTREPRISE

## N° SIRET (N° SUR VOTRE FEUILLE DE PAIE)

## COTISATION MENSUELLE

La cotisation mensuelle est de 1 % de votre rémunération nette imposable avant prélèvement de l'impôt à la source. La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66 %.

**(exemple : pour un salarié gagnant 2 000 euros par mois nets, sa cotisation est de 20 euros/mois).**

MONTANT DE MA COTISATION  EUROS/MOIS

JE TOUCHE UN 13<sup>E</sup> MOIS  OUI  NON

## QUELLE EST LA MOTIVATION DE VOTRE ADHÉSION ?

Pour bénéficier de services  Pour changer la société

Pour être aidé, accompagné ou défendu

Pour les valeurs ou orientations  Pour soutenir votre action

Date

Signature

## LIBERTÉ

L'adhésion à Info'Com-CGT est sans engagement de durée. **Le prélèvement peut être suspendu ou arrêté à tout moment, sans frais ni préavis.**

## CONFIDENTIALITÉ

Votre adhésion au syndicat est un acte individuel qui est strictement encadré par la loi. Ainsi l'adhésion n'est, en aucun cas, communiquée à l'employeur ou à quelque organisme que ce soit en dehors de la CGT. **Vous avez le choix de faire savoir ou non votre appartenance à la CGT, mais cela ne fera jamais l'objet d'une communication de notre part.**

## CRÉDIT D'IMPÔT

Tous les ans, vous pouvez déclarer les sommes versées au titre des cotisations syndicales sur la déclaration des revenus (case 7AC et 7AE pour le conjoint). Ainsi, vous bénéficierez d'un crédit d'impôt permettant de récupérer 66 % des sommes versées. **Exemple, sur une cotisation versée de 20 euros par mois, vous récupérez près de 14 € par mois.**

## COTISATION

Votre cotisation permet de financer l'activité syndicale. Financer une réunion, une initiative, une mobilisation, une manifestation, une action juridique... La cotisation permet à tous les acteurs de la CGT de jouer leur rôle et de défendre ses adhérents. Verser une cotisation est le plus sûr moyen d'assurer notre indépendance vis-à-vis des employeurs ou des institutions. **Elle garantit notre liberté de ton et d'action.**

# MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique de mandat (RUM) *ligne réservée au syndicat*

En signant ce formulaire, vous autorisez le créancier Info'Com-CGT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions du créancier (Crédit coopératif de Paris). Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

**CRÉANCIER : ICS : FR 64 ZZZ 62 69 33**

**info'com** du cgt : 4 RUE GUYTON DE MORVEAU  
: 75013 PARIS

## DÉBITEUR

Nom

Prénom

Adresse

IBAN - Numéro d'identification international du compte bancaire

BIC - Code international d'identification de votre banque

Paiement récurrent/répétitif

Date de prélèvement mensuel : le ..... du mois

Date

Signature



LES ZONES JAUNES SONT À REMPLIR PAR L'ADHÉRENT - NE PAS OUBLIER DE JOINDRE UN RIB/IBAN DU COMPTE À DÉBITER